



## La Chronique d'oncle JEF

### De l'ESS à l'économie sociale de proximité

Au fil de nos chroniques précédentes, nous avons vu qu'une nouvelle forme de développement est nécessaire : celle-ci prendrait en considération **l'utilité sociale** avec pour enjeu de générer **une autre croissance**.

L'économie productiviste doit se réorienter afin de tenir compte d'un monde fini où la croissance indéfinie serait une ineptie. C'est ce que pensent de plus en plus de personnes qui se questionnent sur leurs modes de vie, leurs manières de travailler, de consommer, d'être citoyen... De même, elles considèrent que les entreprises ne doivent pas seulement se limiter à leur rôle économique, générateur de profit, mais se préoccuper également des effets de leurs actions ! Ces entreprises néolibérales, mondialisées, financiarisées, subissent des décentralisations, l'externalisation d'une partie de leur production, des recentralisations, la redéfinition des métiers, la fusion des services, etc... Ce qui génère une forme de management par l'incertitude, un modèle harcelant d'organisation du travail... où l'entreprise finit aussi par y perdre. Rien n'est plus stressant que le sentiment de ne pas être maître de son activité, d'être enfermé dans des problèmes de procédures, de normes... et de passer à côté de l'essentiel du travail.

Engluées fatalement dans une vision à court terme et mortifère, ces entreprises ne peuvent développer une vraie stratégie de développement et se limitent à «gérer» la situation sans autre vision que leurs intérêts immédiats. Elles ont du mal à prendre en considération les richesses humaines composant l'entreprise.

Seules des décisions politiques pourraient contraindre, directement et indirectement, ces entreprises à changer de pratiques... Mais cette nécessité se manifeste paradoxalement au moment où nous constatons un désengagement dans les partis politiques...

► [Télécharger le texte intégral](#)

#### Sortir de la sinistrose

Pourtant, des citoyens, de plus en plus nombreux, sous des formes les plus diverses, ont envie de «**faire quelque chose**» pour la collectivité, pour le bien commun... Aucune société ou personne ne peut vivre sans projet, sans avenir discernable, sans références.

L'engagement citoyen, particulièrement par la vie associative, a déjà permis de détecter des besoins sociaux et d'y répondre, comme on a pu le voir ces dernières années, dans le domaine de l'emploi, de la lutte contre l'exclusion auprès de certaines catégories de la population. Mais aussi dans des domaines très différents : culture, activités solidaires, initiatives citoyennes, emplois de proximité, lutte contre le

réchauffement climatique, etc. On pourrait citer aussi : les régies de quartier, les coopératives d'activité, les réseaux les plus divers (Cigales, Amap, Cocagne, etc.) autant d'exemples d'entreprises sociales, locales, solidaires sur la base du commerce équitable, le bio ou encore les finances solidaires. C'est bien ici que s'expriment les besoins émergents, que naît l'innovation sociale.

Comment alors impliquer fortement la société civile, donner aux citoyens l'opportunité de se réapproprier le champ économique plutôt que d'en être dépossédé, d'être acteurs de changement social ?

Comment sortir la société des ghettos de l'assistanat, comment permettre à des personnes de la société civile de prendre des initiatives citoyennes, de créer des entreprises faisant sens, d'amener l'espoir dans cette société de la sinistrose est un vrai projet de société. Sujet que nous traiterons dans une prochaine chronique.

### **Vient alors la question : où s'investir ?**

Beaucoup souhaitent s'engager dans les divers mouvements associatifs, secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Quelquefois, leur fonctionnement questionne... et au moment où l'on est décidé à s'engager, la confusion gagne le citoyen. La sensation de mettre son doigt dans un engrenage que l'on cerne mal peut refroidir les plus hardis... D'où la nécessité de mieux connaître l'ESS qui comprend toutes sortes de déclinaisons : les mutuelles, les coopératives et la **vie associative**.... Cette économie a la particularité de fonctionner sur ses valeurs, avec des statuts qui ne sont pas anodins :

- **Liberté** : adhésion, indépendance par rapports aux pouvoirs politiques, financiers, syndicaux et religieux ;

- **Solidarité** : Primauté de l'homme sur le capital, refus des discriminations financières et sélection des risques, financements et mutualisation des risques ;

- **Gestion Démocratique** : Une personne, une voix... (Ce qui est bien différent d'un dollar = une voix !), des responsables élus parmi les adhérents, l'impartageabilité des réserves (Caractère inaliénable et collectif du capital), absence de rémunération du capital (non-lucrativité) ;

- **Responsabilité** (Des individus acteurs de leur propre destin) ;

On peut affirmer que cette économie met l'homme au centre du système, même si, bien sûr, tout n'est pas parfait. Aujourd'hui, il est admis par l'INSEE que l'ESS, dont fait partie la **vie associative**, représenterait environ 10 % du PIB.

Avec plus de 800 000 associations et plus de 1 500 000 emplois, dont certains assez précaires, et 300 000 dans le secteur sanitaire et social, la vie associative c'est aussi 35 millions de personnes « utilisatrices » à divers titres (adhérents, usagers, bénévoles, militants etc.).

C'est considérable, mais c'est surtout le **premier outil de promotion de l'utilité sociale**. Par sa capacité d'innovation dans tous les domaines de la société, la vie associative joue un rôle de « détecteur » de nouveaux besoins et de « banc d'essai ». Avec un tel potentiel, elle est un élément primordial de l'anticipation, de la transformation sociale de notre société, participe grandement au « mieux vivre ensemble ».

Pourtant, de nombreux débats ont montré que celle-ci souffre d'une **image « péjorative »**, venue peut-être de son rôle dans les loisirs, ou encore son rapport mal défini entre « **marchand/non-marchand** » ou « **lucratif/non-lucratif** » ou concernant le « **bénévolat** » (jusqu'où ?). On pourrait aussi évoquer la **professionnalisation de la vie associative** qui pose la question des relations entre professionnels et bénévoles. Ces **ambiguïtés** desservent le monde associatif et lui donnent parfois une image diffuse, dilettante, voire un manque de crédibilité.

## Marchand & non-marchand ?

Il convient donc de resituer, de clarifier les choses, les enjeux sont importants.

Selon la loi de 1901 : « L'association est la convention par laquelle plusieurs ou deux personnes mettent en commun de façon permanente leur connaissance ou activité dans un autre but que de partager des bénéfices » d'où l'expression « **sans but lucratif** ». Mais non-lucratif ne veut pas dire, non rentable ou l'impossibilité de « faire du bénéfice ». Non-lucratif veut simplement dire que les résultats ne sont pas destinés à une seule personne, mais à l'ensemble de la structure qui décide de les utiliser pour assurer la pérennité de son projet ou initier de nouveaux projets !

Quand une municipalité « achète » des prestations de services, sommes-nous dans le secteur non-marchand ou le marchand ?

Quand une association de tourisme, de formation, ou culturelle vend des billets ou des prestations, sommes-nous dans le secteur non-marchand ou le marchand ?

Quant au **bénévolat**, aujourd'hui, c'est un thème à la mode, **mais jusqu'où** peut-on l'utiliser ? Ce « gentil bénévole » arrange bien tout le monde dans une ambiance « **libéralo charitable** ». Le **bénévolat** est certes une force, mais aussi une faiblesse pour la vie associative. Nous traiterons de cet aspect lors d'une prochaine chronique.

Rajoutons que l'État et les collectivités locales ont tendance à considérer la vie associative comme un « sous-traitant », comme une soupape, comme l'ambulance des maux de notre société... Quelquefois aussi comme une « empêcheuse de tourner en rond ». Ce qui lui fait perdre une partie de sa pertinence, et la fragilise. Certains pouvoirs n'ont pas eu la volonté de faire vivre certaines institutions. Je pense particulièrement à l'Éducation populaire dont le but est de développer l'esprit critique, ce qui peut apparaître comme insupportable à certains.

Résultat de tout cela :

Alors que la vie associative devrait faire émerger « **des raisons et des envies d'agir** », ses ambiguïtés propres sont un frein à la mobilisation de l'énergie de la société civile au moment où les besoins grandissent dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de la santé, des services sociaux, des sports, de la protection de l'environnement, des activités de loisirs, et de multiples associations de soutien dont l'objectif est de créer du lien social.

Si une association est l'outil idéal pour développer le militantisme, la citoyenneté, elle ne me semble pas adaptée aux enjeux actuels de l'économie. Afin d'assurer la **promotion de l'utilité sociale**, nous devons faire évoluer ces organisations dans le cadre de l'**Économie Sociale et Solidaire**, laquelle se définit **uniquement par le statut** (associations, coopératives, mutualité).

## L'entrepreneuriat social :

Heureusement, l'**entrepreneuriat social** est venu enrichir, ouvrir l'ensemble. Il se définit ainsi :

- Un projet d'entreprise qui se caractérise de manière plurielle : production des biens et services, création d'emplois, modèle économique viable, part minimum de ressources issues du marché ;

- Un projet d'initiative privée, et de formes juridiques diverses : association, coopérative, mutuelle, SA, SARL, les SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Ce projet étant particulièrement intéressant pour la mutation, la clarification des

associations générant une activité sociale et économique importante afin de lui donner plus de force. Particulièrement en organisant de nouveaux partenariats public-privé-salariés-usagers, des formes de coopérations, des mutualisations qui permettront de répondre aux enjeux d'un autre développement de notre société :

- Un projet dont la finalité sociale, inscrite dans l'objet social ou le pacte d'actionnaires, prend des formes sociales plurielles : par les bénéficiaires, par les salariés, par l'offre de l'entreprise ;

- La lucrativité limitée : encadrement de la rémunération des fonds propres, de l'échelle des salaires, excédents majoritairement réinvestis dans le projet, dans le but que l'utilité sociale soit reconnue.

- La gouvernance participative, etc.

Ces entreprises sociales ont aussi pour enjeu d'apporter une réponse au modèle néolibéraliste financiarisé et destructeur. Elles croisent le sentiment de 86% des français qui estiment que «la société d'aujourd'hui donne trop de place à l'économie et pas assez à l'humain».

Le secteur privé s'est désintéressé des besoins sociaux parce que non solvables ! Dans ces conditions, on peut être choqué d'entendre des entreprises néolibérales, se plaindre auprès de la Commission Européenne de «concurrence déloyale» ! Ce qui est un comble quand on voit l'économie marchande bénéficier d'avantages fiscaux ou de subventions publiques décidées par la puissance publique, au nom de l'intérêt général ou local... (Niches fiscales, baisse de cotisations sociales, CICE, etc.). Sans compter qu'on pourrait discuter leur efficacité quand on voit les dégâts humains du chômage... pris en charge par la collectivité ! En fait, rien n'empêche une entreprise privée, si elle s'estime injustement concurrencée, de se convertir en entreprise sociale et solidaire en acceptant la même charte et les mêmes missions...

Nous avons tous vu que ces entreprises néolibérales mondialisées, financiarisées, intéressées par leurs seuls résultats boursiers et financiers ont créé des inégalités mondiales conséquentes. Elles ont aussi **mis en difficulté de petites entreprises locales de proximité**, fonctionnant sur les bases de l'économie traditionnelle. Ces entreprises de **l'économie de proximité** prennent conscience, par la chaîne des sous-traitances interposées, que **leurs marges ont été «aspirées»... et ce jusqu'à l'entreprise artisanale...** Ce qui limite leur capacité de développement, d'évolution et d'initiative, mais aussi les salaires et l'emploi... générant le chômage, une précarité qui ne permet pas aux personnes d'acheter les biens produits et les services offerts par cette économie de proximité.

Les PME (petites et moyennes entreprises) concurrencées dans ce chaos immaîtrisable de la mondialisation, coincées, sans vision d'ensemble, n'ont de cesse de demander une éternelle «baisse de charges», ce qui met à mal notre système de redistribution sociale donc «in fine» la consommation, et inhibe la fameuse croissance jugée indispensable par les néolibéraux.

Cherchez l'erreur !

Tout ceci n'est pas très sain, nous entraînant dans un discours d'accusation réciproque en oubliant que simplement le capitalisme financier a pris le dessus sur le capitalisme entrepreneurial.

Conditionnés par les débats continuels sur la mondialisation, nous oublions que les revenus de l'économie de proximité représentent **le double des revenus des activités exposées à la concurrence mondiale**, particulièrement avec des emplois non délocalisables...

Pour avoir été moi-même créateur d'entreprises, je sais que ces **entreprises de proximité**, souvent petites et moyennes, parfois familiales, ont un fonctionnement **proche de l'entrepreneuriat social** : la rémunération du capital est très limitée, la participation au capital est souvent familiale, la démocratie interne peut fonctionner plutôt bien. Elles ont pour la plupart, une relation forte avec leurs salariés qu'elles considèrent comme leurs «compagnons». Par leur caractère intergénérationnel, elles participent au développement durable, par leurs emplois non délocalisables, elles accumulent et transmettent un patrimoine collectif au profit de générations futures.

Souvent, l'activité de **l'entrepreneuriat de proximité et de l'entrepreneuriat social se recoupe** : artisanat, commerce bio et équitable, services à la personne, etc. Ce qui répond à des besoins importants dans les domaines sociaux, médicaux, environnementaux, culturels, sportifs, aujourd'hui insatisfaits par le marché ou par l'État. Ces entreprises sociales et de proximité sont complémentaires pour devenir des acteurs majeurs **de la proximité**, qui constitue une possibilité de (re)développement, et surtout une alternative crédible à ce véritable étouffoir que constitue cette économie mondialisée qui nous échappe.

C'est pourquoi, j'utilise le terme d'**économie sociale de proximité**, secteur nécessaire pour développer des activités qui répondent aux besoins collectifs, d'utilité sociale, non productivistes et non destructrices de notre environnement. Par son approche territoriale, l'économie sociale de proximité pourrait créer des **«dynamiques de proximité»**, des interactions locales qui nous permettraient de reprendre une gouvernance territoriale, nécessaire au développement économique des territoires, et à une protection efficace de l'environnement.

Avec la personne placée au centre se créerait alors une relation de confiance entre les personnes proches et solidaires, en générant un certain optimisme nécessaire à la dynamique de l'action. C'est en prenant réellement en considération les vrais besoins de notre société, concrets et souvent innovants, que nous pourrions retrouver collectivement des «envies d'agir» sur la base de l'estime de soi... Et surtout, l'économie sociale de proximité facilitera le retour à l'activité de nombreuses personnes...

L'État aurait tout intérêt à soutenir cette économie relocalisée qui représente une possibilité sérieuse pour la réorientation de notre modèle de développement. Et puis se préoccuper d'utilité sociale, de développement de capital humain, de bien commun, n'est-ce pas quelque part une mission de service public ? Particulièrement au moment où nous voyons, sous le diktat économique néolibéral, notre État face à des difficultés budgétaires, s'effacer dans les quartiers périphériques de villes, dans les zones rurales. C'est pourquoi je pense que le développement de l'économie sociale de proximité est une opportunité,

## **En 2 mots : UN LABEL**

Créer une autre culture, basée sur le développement durable, en accompagnant les mutations sociales de notre société qui ont et vont entraîner une autre organisation de nos vies : intérêt pour la production locale, le commerce équitable, l'économie circulaire, le traitement des déchets, mais aussi une meilleure organisation des transports comme de la gestion du temps et du stress.

De cette façon, nous aurions quelques chances de voir notre société évoluer vers plus d'humanité en évitant qu'elle soit uniquement façonnée par le marché, mais davantage par la satisfaction des besoins réels individuels et collectifs...

Dans cette relocalisation qui se profile, les 92% d'entreprises européennes qui ont moins de 20 salarié-es seraient favorisées.

Aujourd'hui viennent se joindre à elles des acteurs qui partent de rien : le capital est social. Certaines victimes du chômage essayent de se reclasser, souvent par défaut : 42% des créateurs d'activités passent par Pôle emploi. Ils sont souvent laissés à eux-mêmes, alors qu'il faudrait les soutenir davantage, leur donner toutes les chances d'entrer dans le champ économique...

C'est bien ici que l'on perçoit l'intérêt de faciliter l'émergence de l'initiative des citoyens, leur permettre d'être eux-mêmes entrepreneurs et d'apporter leur pierre à ce nouveau projet de société... d'un développement de capital humain. Ce dernier portant en lui cette nouvelle croissance d'utilité sociale, seule capable d'équilibrer cette économie marchande nécessaire, mais trop dominatrice. C'est un argument macro-économique, mais c'est aussi une façon de concilier efficacité économique et innovation sociale afin de permettre la valorisation de l'utilité sociale... porteuse de droits fondamentaux, voire de dignité !

Ces entreprises de l'économie de proximité, qu'elles soient sociales, familiales ou personnelles, pourraient être identifiées en sollicitant **un label de l'entreprise sociale de proximité**, promoteur de l'utilité sociale, de la solidarité entre les membres, de la gestion démocratique. C'est ce que prévoit la loi Hamon sur l'ESS de 2014 avec une **qualification d'entreprise sociale**.

Mais tout ceci ne sera pas suffisant... Nous avons besoin d'une **vraie résilience collective** autour de projets qui pourraient déboucher sur un processus dynamique pour développer une autre société, plus solidaire, plus écologique, plus culturelle...

Lors de ma prochaine chronique, nous verrons de quelles façons, avec quels statuts, avec quels outils, nous pourrions promouvoir cette économie sociale de proximité...

Quelques pistes que nous parcourrons lors d'une prochaine chronique :

- Réactiver les sommes consacrées au chômage pour créer d'autres activités.
- Créer un statut citoyen actif pour toutes les tâches méritant rémunération.
- Proposer des outils afin de favoriser l'émergence de citoyens entrepreneurs.
- Avec l'idée de fond de développer autrement notre société.

*Oncle JEF pour le Clairon de l'Atax le 11 /02/2017*

[Onclejef11@gmail.com](mailto:Onclejef11@gmail.com)